

N^o Par. 2. Apr. 1663.

A La Haye ce 29^e Mars 1663.

Monsieur. Je suis bien marrie qu'il se trouve tant de difficultés a ravoir nos pauvres prisonniers d'Avignon, et puis qu'ils le sont pour les interets du Prince mon petit-fils, il est bien juste de pourvoir a leur subsistance, ou a leur rançon; Mais afin que cela se puisse faire avec moins d'esclat, il seroit bon ce me semble que les Fermiers le fissent sous leur nom; Car si on vient a sçavoir que le Prince s'en mesle directement, il est a craindre que ces gens avides d'argent ne fassent les rencheris, & ne s'opiniastrent a des demandes exorbitantes. Ce que je remets a vostre discretion et conduite.

Je vous renvoie l'estat de ce qui est deub au Greffier Saurin, ou on ne trouve rien que l'ordinaire, qui peut bien estre payé; Mais on juge qu'il vaut mieux pour encore que vous l'ordonniez comme vous avez l'ordre de faire pour tout ce qui est pressant et necessaire.

Quant aux pretentions de Lubieres, nous sommes bien de vostre opinion que ce n'est pas tant l'indigence que quelqu'autre motif qui le fait tant presser, et croyons aussi, que ce n'est que pour avoir cette ratification tacite, que nous estimons de dangereuse consequence. C'est pourquoy ayans bien examine l'affaire, et vostre raisonnement, nous trouvons que le meilleur sera de prendre cette voye moyenne que vous proposez, et que vous ordonnez aussi que

l'on luy fournisse par provision une somme de cinq ou six cent fl.
ou moins, en deduction de ce qui luy pourroit estre deub sans
determiner aucun tiltre ou qualite, jusqu'à ce qu'on puisse re-
gler toutes choses.

Au reste j'ay esté estonné de l'Extrait de la lettre du Secrétaire
que les Ambassadeurs de cet Estat ont laissé à Londres, qui ne
doibt pas avoir les meilleures informations et correspondances,
particulièrement en ce qu'il mande touchant le Gouvernement d'O-
range, ce qui n'est pas. Je suis marri que Mons^r Boreel se
trouve en peine sur tels bruits. Vous aurez pu voir par l'Extrait
de la dernière lettre de Monsieur le Chancelier que je vous en-
voiy la semaine passée, que le Roy de la Grande Bretagne ne
peut pas consentir à un Gouverneur Catholique à Orange. Peut-
estre que Mons^r d'Esprades aura aussi mandé quelque chose
approchant de ces bruits: Mais ce n'est que par conjecture,
et par jalousie de ce qu'on ne luy a pas communiqué le vray sujet
du voyage du Sieur Miles, qui vous a esté mandé. Pour moy, je
ne suis pas maître des langues, ni des plumes, & ne scaurois em-
pescher les faux bruits, quelque prejudice qu'il nous causent.

Je suis,

Monsieur,

Vostra bien affectionné
& vous faire service
Amel. Borisse

